

Bonjour !

Merci pour l'intérêt que vous portez à la *Smart Buildings Alliance for Smart Cities* et bienvenue sur cette note explicative du fonctionnement de l'adhésion à la SBA.

La SBA propose 3 statuts de membre et 2 types d'adhésion. Chaque demande d'adhésion est étudiée collégalement par les membres du Bureau de la SBA ou par le Conseil d'Administration pour le statut de membre associé. Le règlement des cotisations se fait par virement bancaire à réception de la facture.

Les différents statuts de membre

1. **Membre d'honneur** : membre souhaitant participer activement à la vie de l'association en accroissant sa visibilité dans toutes les actions entreprises par la SBA
2. **Membre associé** : membre qui apporte de la valeur ajoutée à l'association en la soutenant, la présentant lors d'évènements conjoints (NB : adhésion sur décision du Conseil d'Administration)
3. **Membre** : entreprises de toutes tailles, établissements publics et collectivités locales, syndicats professionnels de la filière, associations loi 1901, pôles de compétitivité, IDEEs, consortiums qui souhaitent contribuer aux travaux et à la vie de la SBA pour faire que le Smart Building dans la Smart City devienne enfin une réalité.

Les différents types d'adhésion

1. **Adhésion au niveau national** : ouverte à tous les statuts de membre
2. **Adhésion au niveau régional** : ouverte uniquement aux entreprises de < 250 salariés et aux collectivités locales.

Notice explicative ADHESION SBA 2020

ADHESION AU NIVEAU NATIONAL

Membre d'honneur	Membre souhaitant participer activement à la vie de l'association en accroissant sa visibilité dans toutes les actions entreprises par la SBA	6 000 € HT
Membre	Grand compte : groupe industriel privé de plus de 5 000 personnes	4 500 € HT
	ETI : société privée de 250 à 4 999 personnes	4 000 € HT
	PME : société privée de moins de 50 à 249 personnes	3 000 € HT
	TPE : société privée de moins de 10 à 49 personnes	1 500 € HT
	Micro-entreprises de 6 à 9 personnes	1 000 € HT
	Micro-entreprises de 1 à 5 personnes	570 € HT
	Etablissement Public – Collectivité Locale	1 500 € HT
	Syndicat professionnel de la filière	1 150 € HT
	Association loi 1901 dans le domaine	600 € HT
	Pôle de compétitivité, IDEE, consortiums	600 € HT
Membre associé	Membre qui apporte de la valeur ajoutée à l'association en la soutenant, la présentant lors d'évènements conjoints (<i>sur décision du Conseil d'Administration</i>)	0 €

ADHESION AU NIVEAU RÉGIONAL

Vos droits :

- ✓ Vote à l'assemblée générale (par collèges)
- ✓ Visibilité sur le site Internet de la SBA dans un onglet consacré à la SBA locale et dans toutes les manifestations locales
- ✓ Invitation uniquement aux commissions et manifestations locales de la SBA

Membre	PME : société privée de moins de 50 à 249 personnes	1 000 € HT
	TPE : société privée de moins de 10 à 49 personnes	500 € HT
	Micro-entreprises de 6 à 9 personnes	350 € HT
	Micro-entreprises de 1 à 5 personnes	200 € HT
	Etablissement Public – Collectivité Locale	1 500€ HT